imve
Institut du Management des Véhicules d'Entreprise

FORMATION 2027

LES ENJEUX REGLEMENTAIRES DES VEHICULES PROFESSIONNELS

Présentation

L'attribution d'un véhicule de fonction ou de service est un sujet à la croisée des enjeux **RH, juridiques, sociaux, fiscaux et opérationnels**. Véritable avantage social pour le collaborateur, mais également outil de travail soumis à un cadre réglementaire strict, le véhicule professionnel nécessite une gestion rigoureuse et structurée pour sécuriser l'entreprise et éviter les risques : abus d'usage, mauvaise qualification de l'avantage en nature, litiges, infractions routières, retrait de permis, suspension de contrat, contentieux prud'homaux, etc.

Cette formation permet de **maîtriser les fondamentaux juridiques, organisationnels et pratiques liés à l'attribution et à la gestion des véhicules de fonction et de service**, tout en clarifiant le rôle du gestionnaire de parc dans le suivi des usages, la prévention des dérives et le traitement des situations litigieuses.

Pourquoi suivre cette formation ?

Disposer des connaissances et repères nécessaires pour attribuer et gérer les véhicules de fonction et de service dans un cadre juridique, fiscal, RH et opérationnel sécurisé, en limitant les risques pour l'entreprise.

Informations pratiques

Niveau 1 

Référence JUR

Formacode

Dates

Distanciel
- 23 mars

Présentiel
- 12 octobre

Durée 1 jour - 7 heures

Horaires 9h-17h

Tarif catalogue 990€ HT

Tarif abonné 890€ HT

Matériel requis Le nécessaire pour la prise de note. L'émargement et l'évaluation des acquis sont dématérialisés et peuvent se faire sur ordinateur, tablette ou smartphone. Pour les ordinateurs professionnels, vérifiez que les pare-feux ne bloquent pas l'accès à un réseau wifi externe ni aux outils en ligne utilisés.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender l'ensemble des normes juridiques en matière d'attribution et de gestion des véhicules professionnels à chaque étape du contrat de travail
- Savoir définir et délimiter le pouvoir de direction et de sanction de l'employeur à l'égard de ses collaborateurs titulaires d'un véhicule

Public

Secteur privé. Profils débutants ou juniors en charge du parc automobile (Gestionnaire, Responsable, Directeur de parc), mais aussi RH, service administratif, Direction…
Nos formations ne sont pas ouvertes aux prestataires de parc automobile.

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations est entériné suite à la réception du bulletin d'inscription le plus tôt possible en amont de la formation et en dernier délai 72 heures avant le début de la session. Le nombre de places étant limité, l'IMVE se réserve le droit de refuser une inscription si le nombre d'inscrits maximum est déjà atteint.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
L'IMVE porte une attention particulière à l'accessibilité de ses formations sans discrimination aux personnes ayant un handicap temporaire ou permanent et s'engage à étudier toute demande spécifique allant dans ce sens.

Veuillez consulter nos CGV et modalités d'inscriptions pour plus de précisions.

Prérequis

Pas de prérequis spécifique.

Méthodes pédagogiques

80% théorie / 20% pratique

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers d'échanges et d'ateliers de mise en pratique des notions abordées pendant la formation. Un questionnaire d'évaluation des connaissances acquises est complété à l'issue de la session.

Indicateurs de résultats

Moyenne de satisfaction 98%

Taux de réussite de l'évaluation des acquis 100%

Taux de satisfaction des participants à l'égard du formateur 100 %

Ces indicateurs portent sur les sessions réalisées en 2025 et sont basées sur les réponses des participants ayant répondu respectivement à l'enquête de satisfaction à chaud et à l'évaluation des acquis.

Profil intervenant

L'ensemble de nos formations sont animées par des formateurs expérimentés possédant une expérience terrain éprouvée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

INTRODUCTION – Tour de table

L'ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE FONCTION : QUELS INTERETS ? A QUI ? ET COMMENT ?

- **Différence entre le véhicule de fonction et le véhicule de service**
 - -Définitions
 - -Les intérêts de la mise à disposition permanente d'un véhicule de fonction
- **L'éligibilité des acteurs concernés par l'attribution d'un véhicule de fonction**
 - -Périmètre de l'éligibilité
 - -Les précautions à prendre et les formalités à effectuer
 - -La gestion du permis de conduire : copie, nombre de points, informations erronées…
- **Les modalités juridiques d'attribution d'un véhicule de fonction**
 - -Organiser l'attribution d'une voiture de fonction
 - -Points de vigilance et précautions à prendre
- **L'attribution du véhicule de fonction : un outil d'évaluation du salaire minimum**

VEHICULES DE SERVICES : CONTRAINTES ET LIMITES

MAITRISER LA GESTION DES USAGES DU VEHICULE PROFESSIONNEL

- **Le suivi dans l'utilisation du véhicule par le gestionnaire du parc automobile**
 - -L'intérêt du carnet de bord et du suivi journalier
 - -Le suivi des données de l'utilisateur
- **La réglementation juridique de la géolocalisation**
 - -Le cadre juridique de l'intégration d'un outil de géolocalisation
 - -Les formalités à effectuer
- **Les frais liés à l'usage de la voiture : les frais d'entretien, d'assurance, et de fonctionnement**
 - -Qui supporte les frais liés à l'usage de la voiture de fonction ?
 - -Organiser la prise en charge des frais par le collaborateur
 - -Les leviers juridiques de protection et d'action du gestionnaire de parc
- **L'usage du véhicule par des tiers ou dans le cadre d'un covoiturage**
 - -Le cadre réglementaire
 - -L'utilisation du véhicule de fonction à des fins personnelles
- **Le régime social et fiscal du véhicule professionnel**
 - -Les conditions à la constitution d'un avantage en nature
 - -Évaluer l'avantage en nature que constitue le véhicule de fonction : méthodes et outils
 - -L'impact de l'usage à titre privé sur le calcul des cotisations
- **Le bénéfice du véhicule en période de suspension du contrat de travail**
 - -Les causes de suspension du contrat de travail

-Les impacts d'une suspension
-Les possibilités d'optimisation de l'utilisation du véhicule durant la période de suspension

LES POUVOIRS DU GESTIONNAIRE DE PARC AUTOMOBILE DANS LE TRAITEMENT DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

- **Infractions au code de la route commises avec le véhicule professionnel**
 -La responsabilité pénale et pécuniaire
 -Distinction entre infractions à la conduite de véhicule, infractions aux règles de stationnement et infractions relatives à l'état du véhicule
 -Les conséquences en cas de non identification du conducteur
 -Le traitement des infractions commises hors du temps de travail
 -Les bonnes pratiques pour sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs
 -Les moyens pour se prémunir contre les conduites en état d'ébriété
 -La gestion d'un accident de la circulation impliquant un véhicule professionnel
- **La modification des conditions d'utilisation et le retrait du véhicule**
 -Le cadre réglementaire en matière de modification des conditions d'utilisation ou de suppression du véhicule professionnel
 -Les moyens et périmètres d'action
- **Les conséquences du retrait du permis de conduire : prérogative et limite**
 -Le retrait du permis de conduire peut-il entrainer une sanction ?
 -Les conséquences du retrait du permis de conduire sur le contrat de travail
 -La conduite à adopter
 -L'identification des circonstances et des causes du retrait du permis
 -Les mesures en cas d'annulation par le juge administratif du permis de conduire
- **La restitution du véhicule professionnel après l'annonce de la rupture du contrat de travail**
 -Les étapes de la restitution
 -La prise en charge des frais associés
 -Le véhicule peut-il être repris par le gestionnaire en cas de dispense de préavis ?

CONCLUSION

Evaluation des acquis

Plusieurs exercices pourront être proposés durant la session, et seront adaptés en fonction des attentes, des objectifs à atteindre, de l'actualité.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.